

INTERVENTION AG 2006

COMMISSION PERSONNEL

Présentation de la Commission Personnel :

Son rôle :

Elle a en charge la gestion des salariés du VARS-LM, c'est à dire l'établissement des contrats de travail, le suivi des heures travaillées, l'établissement des paies, les déclarations des charges salariales, la formation et à certains moments , la gestion des conflits. L'organisation du travail est faite en relation avec la Responsable Technique Gaelle Marais.

Cette commission comprend 2 membres : Didier Coulon pour le volet Formation et Martine TERRIER pour la gestion .

Quelques chiffres significatifs :

Pour la saison 2005-2006, le VARS LM a employé 19 salariés à temps partiel pour l'équivalent de 2,5 à temps complet.

7 Aides Entraîneurs ont renforcé l'effectif.

C'est donc un total de 26 encadrant qui ont accompagné 260 licenciés ce qui nous donne donc une moyenne de 10 gymnastes par entraîneurs.

Ces entraîneurs sont sous la responsabilités de Gaelle Marais. Nous avons également demandé à Caroline Brun de se joindre à nous pour la transmission de la Démarche Qualité au niveau des Entraîneurs.

Le coût salarial s'est monté à 35 000 €, pour une moyenne de 135 € par licenciés.

Comment devenir Entraîneur au VARS LM ?

Le VARS LM a besoin chaque année de nouveaux Entraîneurs afin de remplacer les plus anciennes qui nous quittent pour leurs études, leur

vie familiale ou autres raisons. Il est important pour l'avenir du club, que des gymnastes s'investissent dans la transmission de notre savoir faire.

Si vous souhaitez devenir Entraîneur, il suffit de le faire savoir à Gaelle, Caro B, C ou D.

Le VARS prend en charge la formation des Cadres et des Juges.

La formation

Le club investit chaque année sur la formation des jeunes gymnastes. Pour la saison 2005/2006 le club a consacré un budget de 1500 € pour :

- - *la formation des entraîneurs (indispensable au bon fonctionnement du club)*
- - *la formation des juges*
- - *la formation petite enfance*

La formation des entraîneurs comprend 3 stages (1 département et 2 régionaux) chacun sanctionné par un examen final. Au cours de cette année

- - *6 gyms ont obtenu le niveau 1 départemental*
- - *5 gyms ont obtenu le niveau 1 et 2 régional*

Le club doit aussi participer à l'organisation des différentes compétitions en mettant à disposition de la fédération des juges. Pour cette saison le club a formé :

- - *1 juge niveau 1*
- - *4 juges niveau 2*
- - *3 juges niveau 3*
- - *1 juge niveau 4*

Les juges doivent aussi maintenir leurs compétences. 25 sessions de recyclage ont été suivies avec succès par nos différents juges.